

**Syndicat Mixte du
Pays du Chinonais**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 18

L'an deux mille vingt

Le 21 février à 15h00

En Exercice : 18
Présents : 12
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 1

Le Comité Syndical du SCoT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du Syndicat Mixte du pays du Chinonais sous la présidence de **Monsieur Hervé NOVELLI**

Date de convocation : 13/02/2020

PRESENTS :

MME Isabelle PAIN - MM. Hervé NOVELLI - Daniel POUJAUD – Didier GODOY – Claude BORDIER – Michel AUBERT - Gilles MORTIER - Jean Luc DUPONT - Jean Vincent BOUSSIQUET - Serge MOREAU - Christian PIMBERT- Bernard CHATEAU

Absents excusés avec procuration :

Denis FOUCHE représenté par Jean Luc DUPONT

Christophe BAUDRY représenté par Jean Vincent BOUSSIQUET

Absents excusés :

Florence BOULLIER — Michel FERRAND - Bernard THIVEL— Jean Pierre LOIZON

OBJET :

**Participation des
Communauté de
Communes pour le budget
annexe SCOT**

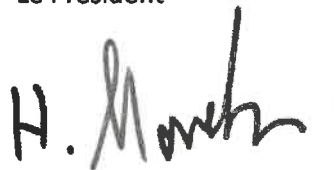
Après la présentation du budget annexe SCOT 2020, **Monsieur Hervé NOVELLI**, Président du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais, propose au Comité Syndical de fixer la cotisation des EPCI membres du Syndicat de Pays du Chinonais à 0.90€ par habitant pour le budget annexe SCOT 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité moins une abstention,

Le Comité Syndical :

- Approuve la participation à 0.90€ par habitant.

Pour extrait conforme,
Le Président



Hervé NOVELLI